

Bretagne, Finistère
Moëlan-sur-Mer
Île Percée

Bunker-poste d'observation et de tir dit *Tobruk-Stand* ouest, Île Percée (Moëlan-sur-Mer)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA29133745
Date de l'enquête initiale : 2024
Date(s) de rédaction : 2025
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des héritages militaires en Bretagne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : blockhaus, poste d'observation

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Références cadastrales : . Non cadastré : domaine public maritime

Historique

Ce bunker a été construit par l'Allemagne nazie sous maîtrise d'ouvrage de l'Organisation Todt en 1943-1944. Il était classé comme VF, *verstärkt feldmässiger Ausbau in Beton* qui désigne une construction de campagne renforcée en béton.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle

Dates : 1943 (daté par travaux historiques), 1944 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Organisation Todt (ingénieur militaire, attribution par travaux historiques)

Description

Bunker-poste d'observation et de tir en béton armé, de type 58c (*80 cm Ringstand - 8-eckig*, octogonal). Implanté à l'ouest du bunker-abri pour deux groupes de combat, il est quasiment invisible car intégré à l'îlot par déroctage du rocher. Son poste de tir de 0,8 m de diamètre permet de tirer dans toutes les directions.

Dalle de couverture et murs périphériques mesurent 40 cm d'épaisseur.

Le bunker se compose d'une chambre d'abri (*Unterschlupfraum*) faisant vestibule et d'un poste d'observation et de tir accessible par un petit escalier droit. Deux tablettes permettaient d'accueillir deux caisses à munition dans le poste d'observation et de tir.

Son accès se faisait par le sud-est.

De ce côté, l'îlot est victime de l'érosion marine.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton, béton armé

Matériau(x) de couverture : béton en couverture

Plan : plan rectangulaire régulier

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol

Type(s) de couverture : terrasse

Typologies et état de conservation

État de conservation : état moyen

Statut, intérêt et protection

Site inscrit en 1976 au titre de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des monuments naturels et des sites dont la conservation ou la préservation présente, au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, un intérêt général.

Intérêt de l'œuvre : vestiges de guerre, à signaler

Éléments remarquables : blockhaus, poste d'observation

Sites de protection : site inscrit

Statut de la propriété : propriété de l'Etat

Références documentaires

Documents d'archive

- **Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). "Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta" (collection : Service Historique de la Défense de Brest)**

Rapport Pinczon du Sel sur les installations du Mur de l'Atlantique (1946-1949). **"Le Mur de l'Atlantique. Livre IV : du Mont Saint-Michel à la Laïta"** (collection : Service Historique de la Défense de Brest).

Service Historique de la Défense de Brest

Multimedia

- **"Le Mur de l'Atlantique de Doëlan à Kerfany"**
Association Mémoire Patrimoine - Clohars-Carnoët. **"Le mur de l'Atlantique de Doëlan à Kerfany"**.
<https://memoirepatrimoine.wordpress.com/2020/12/27/le-mur-de-latlantique-de-doelan-a-kerfany>

Liens web

- Extrait du rapport Pinczon du Sel : <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/fr/ark:/40699/e006633e93758b14/6633e938b0f53>

Annexe 1

Le poste d'observation et de tir en béton armé : du Ringstand au Tobruk

Ce "petit" bunker - 11 m³ de béton et 600 kg de ferrailage pour le plan-type 58 mis en place en mai 1943 - est certainement le plus connu du Mur de l'Atlantique en raison du nombre important d'exemplaires construits (plusieurs milliers). Sur le terrain où il est le plus souvent totalement enterré, on le reconnaît à son ouverture circulaire caractéristique (avec ou sans collerette).

C'est un poste d'observation et de tir dit *Ringstand* en allemand, "position circulaire" (dénomination officielle).

Il permettait aux soldats une vision à 360 degrés tout en bénéficiant d'une bonne protection car ils étaient sous le niveau du sol. Il était conçu pour un équipage théorique de deux soldats : le premier - le tireur - à l'arme portative de type mitrailleuse ou fusil, voire mortier léger (*Granatwerfer 36* de calibre 5 cm), le second - le chargeur - à l'approvisionnement en munition (un troisième soldat pouvait également jouer le rôle de pourvoyeur). Ce type de bunker était utilisé pour l'observation, la défense rapprochée, le flanquement des fossés ou des murs antichars et la protection du périmètre extérieur des ensembles fortifiés. On le retrouve également employé pour la surveillance d'édifices logistiques (transport, ravitaillement ou logement des troupes).

Le plan-type 58 découle du modèle VF8, *MG* (abréviation de *Maschinengewehr*, mitrailleuse) *Ringstand für 2 Mann oder Beobartung stand* (ou poste d'observation) mis en place à l'automne 1942 et qui nécessitait 9,5 m³ de béton pour sa réalisation. "VF" est l'abréviation de *verstärkt feldmässiger Ausbau in Beton* qui désigne une construction de campagne renforcée en béton. Paradoxalement, avec 40 cm ou 60 cm d'épaisseur de béton au lieu d'un mètre, ces constructions n'auraient pas dû être considérées comme "renforcées".

Il existe deux versions du plan-type 58, version "c", *80 cm Ringstand - 8-eckig* avec escalier droit et chambre de tir à la partie haute octogonale et version "d", *80 cm Ringstand - rund* avec escalier oblique et chambre de tir à la partie haute circulaire. De nombreuses variantes existent cependant, tant en forme qu'en dimensions (notamment de la chambre d'abri). Certains exemplaires sont équipés d'une arrivée électrique et d'une connexion pour le téléphone.

En théorie, sa chambre d'abri (*Unterschlupfraum*) pouvait contenir 40 000 à 50 000 munitions (7,92 x 57 mm Mauser) ou 720 obus de mortier léger calibre 5 cm (72 caisses). Une mitrailleuse MG 34 Mauser dispose en effet d'une cadence de tir théorique de 800 à 900 coups à la minute tandis que la MG 42 dispose d'une cadence théorique de 1 200 coups à la minute avec approvisionnement par bandes de 50 et 250 coups. La portée maximum utile de ce type de mitrailleuse disposée sur trépied est comprise entre 1 000 et 1 200 mètres. Dans la chambre d'observation et de tir, deux tablettes permettaient d'accueillir les caisses à munition. Un couvercle en bois étanchéifié pouvait permettre de fermer l'ouverture circulaire.

A partir de 1943, le *Ringstand* est désigné *Tobruk-Stand* en référence aux bunkers italiens (construits avant janvier 1941) observés lors de la **Capture de Tobruk** par les forces de l'Axe en juin 1942. Le terme *Tobruk-Stände* (littéralement, position de Tobruk au pluriel) est mentionné dans les états des constructions du Mur de l'Atlantique au 1er juillet 1943 du territoire de la 7e armée l'armée du IIIe Reich conservés aux archives fédérales allemandes à Coblenze.

Dans le secteur de la 7e Armée (AOK 7), de l'Orne à l'embouchure de la Loire (en incluant la rive gauche jusqu'à Préfaillies) et avec les îles anglo-normandes, 3 814 *Tobruk-Stände* sont construits ou sont en construction au 1er janvier 1944. Dans ce secteur, plus de 7 300 emplacements ouverts pour mitrailleuse (*Offene M.G.-Stände*) ont également été aménagés à cette date.

En plus du plan-type 58, il existe une vingtaine de versions de *Tobruk* (dont certains préfabriqués) : pour mortier ou lance-grenades (*Granatwerfer-Stände*, 1 275 exemplaires), pour lance-flammes (*Flammenwerfer-Stände*, 1 250 exemplaires), pour tourelle de char avec canon et/ou mitrailleuse... Certains *Ringstände* étaient équipés d'un poêle voire d'un lit.

Certains bunkers de la série 600 qui est lancée en février 1942, sont également dotés d'un *Tobruk* intégré, nommés *Offener Beobachter*, poste d'observation. Il est dépourvu de chambre d'abri pour le stockage des munitions.

Illustrations



Vue générale. Au premier plan, la tranchée de communication creusée dans le roc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911186NUCA



Vue générale. L'entrée est partiellement remblayée
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911187NUCA



Vue générale. L'entrée est partiellement remblayée
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911192NUCA



Vue du poste d'observation et de tir circulaire
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911193NUCA



Vue intérieure : plan octogonal.
En haut, escalier d'accès au poste d'observation et de tir
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911194NUCA



Vue intérieure : plan octogonal.
En face, escalier d'accès au poste d'observation et de tir
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911195NUCA



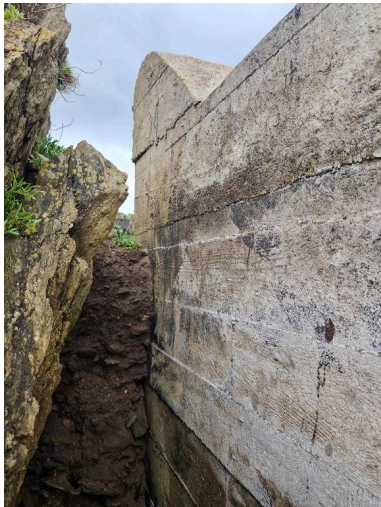
Vue générale. Du côté ouest de l'îlot, l'érosion marine est forte
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911189NUCA



Vue de situation. Du côté ouest de l'îlot, l'érosion marine est forte. En arrière-plan, le mur en maçonnerie de moellon cache le bunker - abri
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911188NUCA



Vue de détail. La semelle de béton du bunker montre des traces de pas
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911191NUCA



Vue de détail. L'îlot a été dérocté pour implanter le bunker. Du côté ouest de l'îlot, l'érosion marine est forte
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911190NUCA



Vue de la tranchée de communication. Elle est creusée dans le roc
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911185NUCA



Vue des rochers déroctés à l'ouest de l'îlot
Phot. Guillaume Lécueillier
IVR53_20242911196NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les bunkers du Mur de l'Atlantique (étude en cours) (IA29002282)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Ensemble fortifié et sa passerelle (Lo 3), île Percée (Moëlan-sur-Mer) (IA29133742) Bretagne, Finistère, Moëlan-sur-Mer, île Percée

Auteur(s) du dossier : Guillaume Lécueillier

Copyright(s) : (c) Région Bretagne



Vue générale. Au premier plan, la tranchée de communication creusée dans le roc

IVR53_20242911186NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale. L'entrée est partiellement remblayée

IVR53_20242911187NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale. L'entrée est partiellement remblayée

IVR53_20242911192NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du poste d'observation et de tir circulaire

IVR53_20242911193NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure : plan octogonal. En haut, escalier d'accès au poste d'observation et de tir

IVR53_20242911194NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue intérieure : plan octogonal. En face, escalier d'accès au poste d'observation et de tir

IVR53_20242911195NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale. Du côté ouest de l'îlot, l'érosion marine est forte

IVR53_20242911189NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de situation. Du côté ouest de l'îlot, l'érosion marine est forte. En arrière-plan, le mur en maçonnerie de moellon cache le bunker - abri

IVR53_20242911188NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail. La semelle de béton du bunker montre des traces de pas

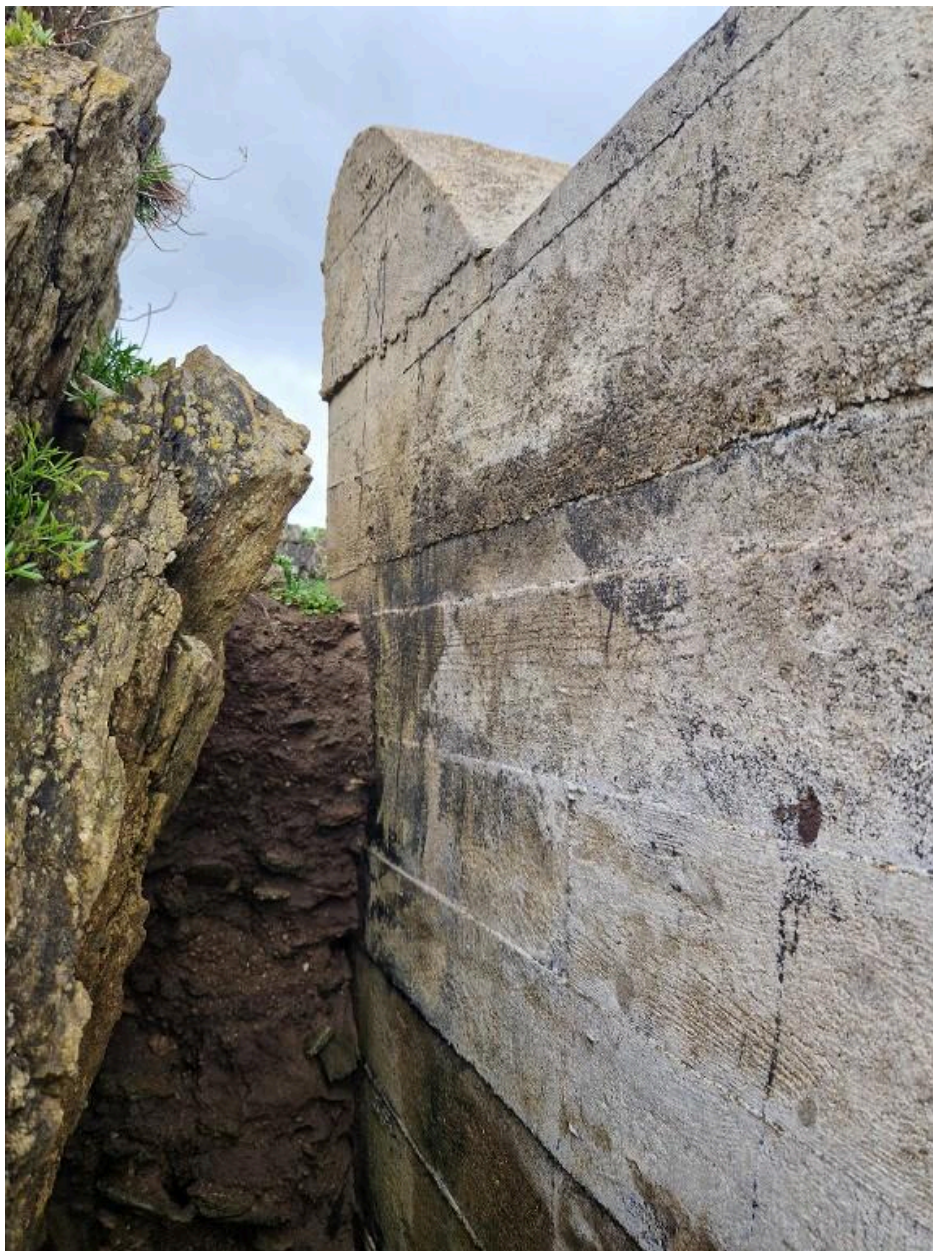
IVR53_20242911191NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de détail. L'îlot a été dérocté pour implanter le bunker. Du côté ouest de l'îlot, l'érosion marine est forte

IVR53_20242911190NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la tranchée de communication. Elle est creusée dans le roc

IVR53_20242911185NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des rochers déroctés à l'ouest de l'îlot

IVR53_20242911196NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Lécueillier

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation